



Fichier minimal de données pancanadiennes sur les médicaments oncologiques

2018

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de Santé Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les opinions exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada ou celles des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication peut être reproduit tel quel, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins non commerciales pourvu que l'Institut canadien d'information sur la santé soit clairement identifié comme le titulaire du droit d'auteur. Toute reproduction ou utilisation de cette publication et de son contenu à des fins commerciales requiert l'autorisation écrite préalable de l'Institut canadien d'information sur la santé. La reproduction ou l'utilisation de cette publication ou de son contenu qui sous-entend le consentement de l'Institut canadien d'information sur la santé, ou toute affiliation avec celui-ci, est interdite.

Pour obtenir une autorisation ou des renseignements, veuillez contacter l'ICIS :

Institut canadien d'information sur la santé

495, chemin Richmond, bureau 600

Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Téléphone : 613-241-7860

Télécopieur : 613-241-8120

www.icis.ca

droitdauteur@icis.ca

© 2018 Institut canadien d'information sur la santé

This publication is also available in English under the title *Pan-Canadian Oncology Drug Data Minimum Data Set, 2018*.

Table des matières

Préface	6
Renseignements généraux.....	6
Remerciements.....	7
Respect de la vie privée et confidentialité.....	8
Introduction	8
Portée	9
Fichier minimal.....	9
Comment utiliser ce manuel.....	10
Annexe.....	10
Coordonnées.....	10
Directives de codification et d'interprétation	11
1.0 Épisode de services de santé	11
Définition	11
Justification.....	11
Liste des éléments de données	11
1.1 Date de prestation du service.....	11
2.0 Renseignements sur l'organisme.....	12
Définition	12
Justification.....	12
Liste des éléments de données	12
2.1 Identificateur de l'organisme	13
2.2 Province de l'organisme.....	13
2.3 Code postal de l'organisme.....	14
3.0 Renseignements sur le prescripteur	14
Définition	14
Justification.....	14
Liste des éléments de données	14
3.1 Identificateur du prescripteur.....	15
3.2 Spécialité du prescripteur.....	15
3.3 Province du prescripteur	15
3.4 Code postal du prescripteur	16

4.0	Renseignements sur le client ou le patient.....	16
	Définition	16
	Justification.....	16
	Liste des éléments de données	17
4.1	Identificateur du client ou du patient.....	17
4.2	Province du client ou du patient	17
4.3	Code postal du client ou du patient	18
4.4	Sexe du client ou du patient.....	18
4.5	Date de naissance du client ou du patient.....	19
4.6	Taille du client ou du patient.....	19
4.7	Poids du client ou du patient	19
4.8	Surface corporelle du client ou du patient	20
4.9	Formule de calcul de la surface corporelle	20
5.0	Information sur la maladie.....	21
	Définition	21
	Justification.....	21
	Liste des éléments de données	21
5.1	Code de diagnostic	21
5.2	Code de topographie.....	22
5.3	Code de morphologie.....	22
5.4	Version du code de topographie ou de morphologie	23
5.5	Stadification	23
5.6	Date du diagnostic initial	24
6.0	Information sur le médicament.....	24
	Définition	24
	Justification.....	24
	Liste des éléments de données	25
6.1	Identificateur du médicament	25
6.2	Nom du médicament.....	25
6.3	Force du médicament	26
6.4	Forme posologique du médicament	26
6.5	Régime ou plan de traitement	27
6.6	Quantité délivrée sur ordonnance	27
6.7	Unité de mesure.....	28

6.8	Jours d'approvisionnement	28
6.9	Voie d'administration.....	28
6.10	Coût du médicament.....	29
	Annexe : Liste des éléments de données.....	30
	Références	32

Préface

Renseignements généraux

À propos de l'Institut canadien d'information sur la santé

L'**Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)** est un organisme autonome sans but lucratif qui fournit de l'information essentielle sur les systèmes de santé du Canada et sur la santé des Canadiens. Nous fournissons des données et une information comparables et exploitables qui favorisent une amélioration rapide des soins de santé, de la performance des systèmes de santé et de la santé de la population dans tout le Canada. Nos intervenants utilisent dans leurs processus décisionnels notre vaste gamme de bases de données, de mesures et de normes sur la santé, en parallèle avec nos rapports et analyses fondés sur des données probantes. Soucieux de protéger la vie privée des Canadiens, nous assurons la confidentialité et l'intégrité des renseignements sur la santé que nous fournissons.

À propos du Partenariat canadien contre le cancer

Le [Partenariat canadien contre le cancer \(PCCC\)](#) a été créé par le gouvernement fédéral en 2006, par le biais d'un financement de Santé Canada, afin de mettre en œuvre la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer pour concrétiser les objectifs communs sur 30 ans de la communauté de la lutte contre le cancer : un avenir dans lequel moins de personnes recevront un diagnostic de cancer et en mourront, et dans lequel la qualité de vie des personnes vivant avec un cancer sera meilleure.

Notre collaboration

Les travaux fondamentaux de l'ICIS sur la collecte, l'harmonisation et le partage des données sur les médicaments oncologiques ont débuté en 2013 par une étude de faisabilité sur la collecte de données sur ce type de médicaments. Le PCCC a constaté de grandes lacunes quant aux données pancanadiennes sur les médicaments oncologiques dans le cadre de ses travaux visant à produire des données probantes qui reflètent bien la réalité canadienne. À l'heure actuelle, les données recueillies à l'échelle du pays se limitent aux médicaments oncologiques couverts par les régimes d'assurance médicaments fédéraux, provinciaux et territoriaux figurant dans le Système national d'information sur l'utilisation des médicaments prescrits (SNIUMP) de l'ICIS.

Cet intérêt commun pour des données plus complètes sur les médicaments oncologiques a mené à la création d'un partenariat entre l'ICIS et le PCCC. L'élaboration d'une norme de données était considérée comme une première étape importante pour la collecte de données plus complètes sur les médicaments oncologiques. En novembre 2016, le PCCC et l'ICIS ont coprésidé une réunion en personne à laquelle ont participé des experts tels que des cliniciens, des chercheurs et des responsables des politiques de partout au Canada. Une première version de la norme de données a été rédigée d'après les discussions qui se sont tenues lors de cette réunion. Le document a ensuite été distribué aux participants à la réunion, ainsi qu'à d'autres experts en contenu, pour une dernière révision. Les commentaires recueillis dans le cadre de cette révision ont été intégrés à la présente version.

Remerciements

L'ICIS et le PCCC tiennent à remercier les organismes suivants pour leur contribution à l'élaboration du *Fichier minimal de données pancanadiennes sur les médicaments oncologiques, 2018* :

- BC Cancer Agency
- Inforoute Santé du Canada Inc.
- Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS)
- Association canadienne des agences provinciales du cancer (ACAPC)
- Action cancer Manitoba
- Action Cancer Ontario
- Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), Québec
- Eastern Health, Terre-Neuve-et-Labrador
- Institut de recherche en services de santé (IRSS)
- Ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec
- Réseau du cancer du Nouveau-Brunswick
- Ministère de la Santé et du Mieux-être de la Nouvelle-Écosse
- Institut ontarien de recherche sur le cancer
- Centre de traitement du cancer de l'Î.-P.-É., Île-du-Prince-Édouard
- Saskatchewan Cancer Agency
- Centre des sciences de la santé Sunnybrook, Ontario
- Tom Baker Cancer Clinic, Alberta

Prenez note que les conclusions figurant dans le présent document ne reflètent pas nécessairement les opinions des organismes mentionnés ci-dessus.

Respect de la vie privée et confidentialité

L'ICIS s'est engagé à protéger la vie privée des Canadiens et à assurer la sécurité de leurs renseignements personnels sur la santé. Il a mis sur pied un programme détaillé de protection de la vie privée pour préserver la confidentialité et la sécurité de ses banques de données canadiennes sur les soins de santé. Ce programme comprend des politiques rigoureuses sur le respect de la vie privée et la sécurité. Ces politiques régissent la façon dont nous recueillons, stockons, analysons et diffusons les données sur les systèmes de santé du Canada.

Introduction

Au cours des dernières années, des intervenants de partout au pays, y compris des organismes provinciaux de lutte contre le cancer et des ministères de la Santé, ont manifesté un intérêt croissant pour l'accès à des données pancanadiennes exhaustives sur les médicaments oncologiques. De telles données sont essentielles pour brosser un portrait réel de la situation et prendre des décisions sur le financement des médicaments qui influent sur la viabilité du système de lutte contre le cancer. Elles peuvent aussi servir à surveiller les tendances dans l'utilisation des médicaments oncologiques.

Ces données peuvent servir à

- fournir des renseignements cohérents, comparables et essentiels à un large éventail de partenaires et d'intervenants qui jouent un rôle déterminant dans l'utilisation des données sur les médicaments oncologiques;
- surveiller les médicaments après leur mise en marché afin de comprendre les tendances dans l'utilisation de certaines thérapies;
- faciliter l'analyse des tendances dans l'utilisation des médicaments, les recherches fondées sur des données probantes ainsi que les recherches sur les résultats, l'efficacité réelle et la rentabilité des médicaments;
- réduire les efforts manuels requis pour effectuer des analyses comparatives;
- comprendre et améliorer l'accès équitable aux médicaments anticancéreux partout au Canada (afin de combler un manque important de données pour tous les médicaments et toutes les personnes).

Portée

L'ICIS recueille actuellement dans le SNIUMP des données sur les médicaments oncologiques qui ont fait l'objet d'une demande de remboursement couverte par un régime d'assurance médicaments fédéral, provincial ou territorial. Une norme de données propre aux médicaments délivrés sur ordonnance dans la collectivité sert à recueillir ces données.

La norme de données décrite dans le présent document a été conçue pour faciliter la collecte d'un éventail plus large de données sur les médicaments oncologiques. Ces médicaments sont habituellement délivrés sur ordonnance ailleurs que dans des pharmacies communautaires (p. ex. établissements de soins de courte durée, centres de traitement du cancer). D'autres types de données peuvent également être recueillis dans ces milieux :

- données sur les médicaments d'accès spécial et les médicaments d'essais cliniques;
- données cliniques relatives au diagnostic pour lequel le patient suit la pharmacothérapie (p. ex. diagnostic, stadification).

Fichier minimal

Le fichier minimal de données sur les médicaments oncologiques de l'ICIS a pour objet de fournir de l'information cohérente et essentielle à un grand nombre de partenaires et d'intervenants qui jouent un rôle déterminant dans la collecte et l'utilisation des données sur les médicaments oncologiques. Le fichier minimal permet de

- déterminer et décrire les éléments de données utilisés pour recueillir de l'information sur les médicaments oncologiques;
- justifier l'inclusion de chaque élément de données;
- codifier les valeurs qui catégorisent les éléments de données (s'il y a lieu);
- fournir des directives sur l'utilisation et la collecte des éléments de données.

Les éléments de données sur les médicaments oncologiques sont classés comme étant obligatoires, facultatifs ou conditionnels. Ce classement est fondé sur l'opinion consensuelle des principaux intervenants de partout au pays. Les données recueillies dans les champs obligatoires sont considérées essentielles pour étayer les principales utilisations des données, y compris la production et l'application de données probantes réelles. Les éléments de données facultatifs ne sont pas moins importants, mais ils peuvent être plus difficiles à obtenir ou ne pas être pertinents dans tous les cas. Les fournisseurs de données sont invités à faire tous les efforts possibles pour recueillir tous les éléments de données pertinents.

Les éléments de données sur les médicaments oncologiques sont classés dans les domaines de données ou d'information suivants :

- **Épisode de services de santé** — Acte passé, présent, planifié ou demandé¹; description de l'épisode (p. ex. date d'administration ou d'exécution de l'ordonnance).
- **Renseignements sur l'organisme** — Groupe de personnes ayant une fonction ou un objectif commun¹ (identificateur de l'organisme, province, code postal).
- **Renseignements sur le prescripteur** — Personne qui a dispensé, dispense ou peut dispenser les services ou les biens liés aux soins de santé¹.
- **Renseignements sur le client ou le patient** — Personne qui a reçu, reçoit ou peut recevoir les services ou les biens liés aux soins de santé¹.
- **Information sur la maladie** — Données sur la maladie dont est atteint le client ou le patient.
- **Information sur le médicament** — Données sur le ou les médicaments utilisés pour traiter le cancer.

Comment utiliser ce manuel

Le présent manuel sert de ressource pour la codification exacte et uniforme des données sur les médicaments oncologiques. Il simplifie la collecte de données par les établissements et l'éventuelle soumission de données à l'ICIS.

Le fichier minimal (p. ex. éléments de données, valeurs de codification) sera amélioré en fonction des commentaires reçus à la suite de son utilisation.

Annexe

L'annexe contient un tableau qui dresse la liste des éléments de données obligatoires, facultatifs et conditionnels.

Coordonnées

Pour obtenir de l'aide ou nous faire part de vos commentaires sur le présent document, écrivez-nous à medicaments@icis.ca.

Directives de codification et d'interprétation

Cette section présente des directives détaillées de codification et d'interprétation à l'intention du personnel qui participe aux activités d'évaluation, de codification et de soumission des données. Ces directives sont également nécessaires à l'interprétation exacte de l'analyse des données et des rapports dérivés de l'utilisation des données.

La présente section fournit une description détaillée de chaque élément de données, soit

- la justification de chaque domaine de données;
- la définition des éléments de données;
- les codes;
- les directives de codification;
- les sources et documents de référence.

1.0 Épisode de services de santé

Définition

Acte passé, présent, planifié ou demandé¹.

Justification

L'information fournie dans ce domaine indique à quel moment s'est produit l'épisode (p. ex. date d'exécution de l'ordonnance ou d'administration du médicament).

Liste des éléments de données

1.1 Date de prestation du service

1.1 Date de prestation du service

Définition

Date à laquelle l'ordonnance a été exécutée.

Hypothèses

La date d'administration sera soumise (au lieu de la date d'exécution de l'ordonnance) s'il s'agit de la seule date recueillie. On présume que la date d'administration fournit une estimation raisonnable de la date d'exécution de l'ordonnance (puisqu'elles sont souvent identiques) pour les traitements par intraveineuse.

Codification

AAAAMMJJ

Guide d'utilisation

- Obligatoire
- Entrez l'année, le mois et le jour

Sources et documents de référence

- SNIUMP = Date de prestation du service

2.0 Renseignements sur l'organisme

Définition

Groupe de personnes ayant une fonction ou un objectif commun¹.

Justification

L'information fournie dans ce domaine

- identifie de manière unique l'établissement où l'épisode oncologique s'est produit;
- permet de distinguer l'établissement déclarant des autres centres de traitement du cancer;
- peut servir à effectuer des analyses géographiques et d'autres analyses pertinentes (p. ex. par région sanitaire, zone urbaine ou rurale).

Liste des éléments de données

- 2.1 Identificateur de l'organisme
- 2.2 Province de l'organisme
- 2.3 Code postal de l'organisme

2.1 Identificateur de l'organisme

Définition

Identificateur de l'ICIS pour l'établissement de santé qui a exécuté l'ordonnance ou administré le médicament.

Valeurs de codification

Numéro d'établissement de l'ICIS (Base de données sur les congés des patients [BDCP]/ Système national d'information sur les soins ambulatoires [SNISA])

Remarque : Si les établissements déclarants ne possèdent pas de numéro d'établissement, l'ICIS collaborera avec la province ou le territoire pour leur attribuer un code approprié.

Guide d'utilisation

- Obligatoire

Sources et documents de référence

- *CIHI Reference Data Model Toolkit¹* (en anglais seulement)

2.2 Province de l'organisme

Définition

Province ou territoire figurant dans l'adresse de l'organisme.

Codification

Codes de province ou de territoire valides

Guide d'utilisation

- Obligatoire

Sources et documents de référence

- *CIHI Reference Data Model Toolkit¹* (en anglais seulement)

2.3 Code postal de l'organisme

Définition

Code postal à 6 caractères figurant dans l'adresse de l'organisme.

Codification

Alphanumérique, ANANAN

Guide d'utilisation

- Obligatoire

Sources et documents de référence

- *CIHI Reference Data Model Toolkit*¹ (en anglais seulement)

3.0 Renseignements sur le prescripteur

Définition

Personne qui a dispensé, dispense ou peut dispenser les services ou les biens liés aux soins de santé¹.

Justification

L'information fournie dans ce domaine

- identifie de manière unique le professionnel de la santé afin qu'il soit possible d'associer l'utilisation du médicament oncologique à un dispensateur de soins;
- désigne le type de professionnel de la santé qui a prescrit le médicament oncologique;
- désigne le lieu de pratique du professionnel de la santé;
- facilite les analyses relatives aux prescripteurs ou aux spécialités (p. ex. par région sanitaire, zone urbaine ou rurale).

Liste des éléments de données

- 3.1 Identificateur du prescripteur
- 3.2 Spécialité du prescripteur
- 3.3 Province du prescripteur
- 3.4 Code postal du prescripteur

3.1 Identificateur du prescripteur

Définition

Identificateur unique qui désigne le professionnel de la santé prescripteur.

Codification

Alphanumérique

Guide d'utilisation

- Identificateur du prescripteur soumis par la province ou le territoire
- Facultatif

Sources et documents de référence

- *CIHI Reference Data Model Toolkit*¹ (en anglais seulement)

3.2 Spécialité du prescripteur

Définition

Code indiquant la spécialité du professionnel de la santé prescripteur.

Codification

Alphanumérique

Remarque : Un ensemble de valeurs donné sera défini.

Guide d'utilisation

- Facultatif

Sources et documents de référence

- *CIHI Reference Data Model Toolkit*¹ (en anglais seulement)

3.3 Province du prescripteur

Définition

Province ou territoire figurant dans l'adresse du lieu de pratique du prescripteur.

Codification

Codes de province ou de territoire valides

Guide d'utilisation

- Facultatif

Sources et documents de référence

- *CIHI Reference Data Model Toolkit*¹ (en anglais seulement)

3.4 Code postal du prescripteur

Définition

Code postal à 6 caractères figurant dans l'adresse du lieu de pratique du prescripteur.

Codification

Alphanumérique, ANANAN

Guide d'utilisation

- Facultatif

Sources et documents de référence

- *CIHI Reference Data Model Toolkit*¹ (en anglais seulement)

4.0 Renseignements sur le client ou le patient

Définition

Personne qui a reçu, reçoit ou peut recevoir les services ou les biens liés aux soins de santé¹.

Justification

L'information fournie

- identifie de manière unique le client ou le patient, ce qui permet de suivre son utilisation du médicament oncologique au fil du temps;
- fournit des données démographiques de base sur le client ou le patient visé par l'épisode (p. ex. analyse par âge, sexe, région sanitaire, zone urbaine ou rurale);
- favorise le couplage des données avec celles d'autres bases de données sur la santé (p. ex. sur les hospitalisations, les visites chez le médecin ou à l'urgence, l'exécution d'ordonnances dans les collectivités).

Liste des éléments de données

- 4.1 Identificateur du client ou du patient
- 4.2 Province du client ou du patient
- 4.3 Code postal du client ou du patient
- 4.4 Sexe du client ou du patient
- 4.5 Date de naissance du client ou du patient
- 4.6 Taille du client ou du patient
- 4.7 Poids du client ou du patient
- 4.8 Surface corporelle du client ou du patient
- 4.9 Formule de calcul de la surface corporelle

4.1 Identificateur du client ou du patient

Définition

Identificateur unique de la personne pour laquelle l'ordonnance a été exécutée (p. ex. numéro d'assurance maladie provincial).

Codification

NNNNNNNN

Guide d'utilisation

- Obligatoire

Sources et documents de référence

- *CIHI Reference Data Model Toolkit*¹ (en anglais seulement)

4.2 Province du client ou du patient

Définition

Province ou territoire émetteur du numéro d'assurance maladie.

Codification

Codes de province ou de territoire valides

Guide d'utilisation

- Obligatoire

Sources et documents de référence

- *CIHI Reference Data Model Toolkit*¹ (en anglais seulement)

4.3 Code postal du client ou du patient

Définition

Code postal à 6 caractères figurant dans l'adresse du client ou du patient.

Valeurs de codification

Alphanumérique, ANANAN

Guide d'utilisation

- Obligatoire

Sources et documents de référence

- *CIHI Reference Data Model Toolkit*¹ (en anglais seulement)

4.4 Sexe du client ou du patient

Définition

Code utilisé pour indiquer le sexe d'une personne.

Valeurs de codification

Homme

Femme

Non différencié : le sexe de la personne ne pouvait être clairement défini comme étant homme ou femme

Guide d'utilisation

- Obligatoire

Sources et documents de référence

- *CIHI Reference Data Model Toolkit*¹ (en anglais seulement)

4.5 Date de naissance du client ou du patient

Définition

Date de naissance du client ou du patient visé par l'épisode.

Codification

AAAAMMJJ

Guide d'utilisation

- Obligatoire

Sources et documents de référence

- *CIHI Reference Data Model Toolkit*¹ (en anglais seulement)

4.6 Taille du client ou du patient

Définition

Taille du client ou du patient au moment de l'exécution de l'ordonnance.

Valeurs de codification

Taille : XX,X cm

Guide d'utilisation

- Facultatif

Sources et documents de référence

- Sans objet

4.7 Poids du client ou du patient

Définition

Poids du client ou du patient au moment de l'exécution de l'ordonnance.

Valeurs de codification

Poids : XXX,X kg

Guide d'utilisation

- Facultatif

Sources et documents de référence

- Sans objet

4.8 Surface corporelle du client ou du patient

Définition

Surface corporelle du client ou du patient visé par l'épisode.

Valeurs de codification

Surface corporelle : X,XX m²

Guide d'utilisation

- Facultatif

Sources et documents de référence

- Sans objet

4.9 Formule de calcul de la surface corporelle

Définition

Formule utilisée pour calculer la surface corporelle.

Valeurs de codification (incomplet)

- Mosteller
- Du Bois
- Haycock
- Gehan et George
- Boyd

Guide d'utilisation

- Obligatoire si la surface corporelle est indiquée

Sources et documents de référence

- Sans objet

5.0 Information sur la maladie

Définition

Données sur la maladie dont est atteint le client ou le patient.

Justification

L'information fournie permet

- de produire des rapports sur les activités selon le siège de la maladie;
- de produire des rapports sur le taux d'incidence selon le type de cancer;
- d'utiliser le diagnostic initial dans les analyses rétrospectives, au besoin.

Liste des éléments de données

- 5.1 Code de diagnostic
- 5.2 Code de topographie
- 5.3 Code de morphologie
- 5.4 Version du code de topographie ou de morphologie
- 5.5 Stadification
- 5.6 Date du diagnostic initial

5.1 Code de diagnostic

Définition

Diagnostic de tumeur codifié conformément à la Classification internationale des maladies, neuvième version (CIM-9) ou une version plus récente.

Valeurs de codification

Code à 4 caractères

Remarque : Le code de cancer de la CIM-9 sert à décrire le siège de la tumeur; il doit être complété par un code d'histologie de la CIM-O-2 et un code de comportement de la CIM-O-2.

Guide d'utilisation

- Obligatoire
- Fondé sur la Classification internationale des maladies pour l'oncologie (deuxième ou troisième édition)

Sources et documents de référence

- *Guide du système du Registre canadien du cancer — édition de 2015-2016²*

5.2 Code de topographie

Définition

Siège d'origine de la tumeur codifié conformément à la section sur la topographie de la Classification internationale des maladies pour l'oncologie (deuxième ou troisième édition).

Valeurs de codification

Code à 4 caractères

Guide d'utilisation

- Obligatoire
- Fondé sur la Classification internationale des maladies pour l'oncologie (deuxième ou troisième édition)

Sources et documents de référence

- *Guide du système du Registre canadien du cancer — édition de 2015-2016²*

5.3 Code de morphologie

Définition

- Description histologique de la tumeur, codifiée conformément à la section sur la morphologie de la Classification internationale des maladies pour l'oncologie (deuxième ou troisième édition).
- Comportement associé à la description histologique de la tumeur.

Valeurs de codification

CIM-O-2, histologie : code à 4 caractères

CIM-O-2, comportement : code à un caractère

Guide d'utilisation

- Obligatoire
- Fondé sur la section sur la morphologie de la Classification internationale des maladies pour l'oncologie (deuxième ou troisième édition)

Sources et documents de référence

- *Guide du système du Registre canadien du cancer — édition de 2015-2016²*

5.4 Version du code de topographie ou de morphologie

Définition

Version de la CIM-O utilisée pour les codes de topographie et de morphologie.

Valeurs de codification

CIM-O-2

CIM-O-3

Guide d'utilisation

- Obligatoire
- Fondé sur la Classification internationale des maladies pour l'oncologie

Sources et documents de référence

- *Data Book, 2016–2017³* (en anglais seulement)

5.5 Stadification

Définition

La stadification du cancer est le processus qui permet de déterminer le stade du cancer selon l'évaluation de 3 éléments : tumeurs, ganglions et métastases (TNM).

La stadification ou la classification clinique repose sur des données probantes obtenues avant le traitement. Ces données proviennent d'examens physiques, d'imagerie, d'endoscopies et de biopsies, d'explorations chirurgicales et d'autres examens pertinents⁴.

Valeurs de codification

Valeurs valides selon la TNM Classification of Malignant Tumours

Guide d'utilisation

- Obligatoire

Sources et documents de référence

- *Manuel de saisie de l'information de la BDCP, 2016-2017*⁴
- Description de la stadification des tumeurs, des ganglions et des métastases tirée de la cinquième édition de la TNM Classification of Malignant Tumours, produite par l'Union internationale contre le cancer (UICC) p. 6-7⁵

5.6 Date du diagnostic initial

Définition

Date du diagnostic pathologique initial de la tumeur.

Valeurs de codification

AAAAMMJJ

Guide d'utilisation

- Obligatoire

Sources et documents de référence

- *Guide du système du Registre canadien du cancer — édition de 2015-2016*²

6.0 Information sur le médicament

Définition

Données sur le ou les médicaments utilisés pour traiter le cancer.

Justification

La collecte d'information sur les médicaments permettra

- d'identifier de manière unique le ou les médicaments, y compris leur force, leur forme et les voies d'administration approuvées (numéro d'identification du médicament [DIN]);
- de dégager et de surveiller les tendances dans l'utilisation de médicaments oncologiques;
- de fournir des renseignements sur les dépenses en médicaments oncologiques.

Liste des éléments de données

- 6.1 Identificateur du médicament
- 6.2 Nom du médicament
- 6.3 Force du médicament
- 6.4 Forme posologique du médicament
- 6.5 Régime ou plan de traitement
- 6.6 Quantité délivrée sur ordonnance
- 6.7 Unité de mesure
- 6.8 Jours d'approvisionnement
- 6.9 Voie d'administration
- 6.10 Coût du médicament

6.1 Identificateur du médicament

Définition

Identificateur unique du médicament prescrit pendant un traitement actif.

Valeurs de codification

NNNNNNNN (DIN de Santé Canada)

Guide d'utilisation

- Obligatoire

Sources et documents de référence

- Sans objet

6.2 Nom du médicament

Définition

Nom du médicament prescrit pendant un traitement actif.

Valeurs de codification

Champ de texte libre

Guide d'utilisation

- Obligatoire s'il est impossible de fournir le DIN (p. ex. médicament d'essai clinique)

Sources et documents de référence

- Sans objet

6.3 Force du médicament

Définition

Force du médicament prescrit pendant un traitement actif.

Valeurs de codification

Champ de texte libre

Guide d'utilisation

- Obligatoire s'il est impossible de fournir le DIN (p. ex. médicament d'essai clinique)

Sources et documents de référence

- Sans objet

6.4 Forme posologique du médicament

Définition

Forme posologique du médicament prescrit pendant un traitement actif.

Valeurs de codification

Liste des valeurs de la Base de données sur les produits pharmaceutiques de Santé Canada

Guide d'utilisation

- Obligatoire s'il est impossible de fournir le DIN (p. ex. médicament d'essai clinique)

Sources et documents de référence

- Base de données sur les produits pharmaceutiques⁶

6.5 Régime ou plan de traitement

Définition

Ensemble de médicaments anticancéreux (et de soutien) administrés pendant une chimiothérapie systémique.

Valeurs de codification

Listes des codes de régime figurant dans les listes provinciales

Guide d'utilisation

- Facultatif

Sources et documents de référence

- Sans objet

6.6 Quantité délivrée sur ordonnance

Définition

Quantité de médicament délivrée sur ordonnance par visite.

Valeurs de codification

NNNNN.NN

Guide d'utilisation

- Obligatoire
- Médicaments injectables : dose par traitement ou par visite
- Médicaments administrés par voie orale : indiquez la quantité prescrite pour une ordonnance
- Reportez-vous à la section **6.8 Jours d'approvisionnement** pour indiquer le nombre de jours d'approvisionnement correspondant à la quantité délivrée sur ordonnance.

Sources et documents de référence

- Sans objet

6.7 Unité de mesure

Définition

Unités de mesure du médicament conformes aux normes internationales (p. ex. milligrammes).

Valeurs de codification

Liste des valeurs de la Base de données sur les produits pharmaceutiques de Santé Canada

Guide d'utilisation

- Facultatif

Sources et documents de référence

- Base de données sur les produits pharmaceutiques⁶

6.8 Jours d'approvisionnement

Définition

Nombre total de jours d'approvisionnement correspondant à la quantité de médicament administrée ou délivrée sur ordonnance.

Valeurs de codification

XXX

Guide d'utilisation

- Facultatif

Sources et documents de référence

- *CIHI Reference Data Model Toolkit*¹ (en anglais seulement)

6.9 Voie d'administration

Définition

Partie du corps sur laquelle, par laquelle ou dans laquelle le médicament a été administré⁷.

Valeurs de codification

Liste des valeurs de la Base de données sur les produits pharmaceutiques de Santé Canada

Guide d'utilisation

- Facultatif

Sources et documents de référence

- Base de données sur les produits pharmaceutiques⁶
- Base de données sur les produits pharmaceutiques — terminologie⁷

6.10 Coût du médicament

Définition

Coût total du médicament administré ou délivré sur ordonnance.

Valeurs de codification

Valeur, en dollars, de la quantité totale de médicament administrée ou délivrée sur ordonnance. Si le prix réel est inconnu, il sera calculé en fonction du prix courant du fabricant.

Guide d'utilisation

- Facultatif

Sources et documents de référence

- Sans objet

Annexe : Liste des éléments de données

Élément de données	État (O = obligatoire; F = facultatif; C = conditionnel)
Épisode de services de santé	
Date de prestation du service	O
Renseignements sur l'organisme	
Identificateur de l'organisme	O
Province de l'organisme	O
Code postal de l'organisme	O
Renseignements sur le prescripteur	
Identificateur du prescripteur	F
Spécialité du prescripteur	F
Province du prescripteur	F
Code postal du prescripteur	F
Renseignements sur le client ou le patient	
Identificateur du client ou du patient	O
Province du client ou du patient	O
Code postal du client ou du patient	O
Sexe du client ou du patient	O
Date de naissance du client ou du patient	O
Taille du client ou du patient	F
Poids du client ou du patient	F
Surface corporelle du client ou du patient	F
Formule de calcul de la surface corporelle	C

Élément de données	État (O = obligatoire; F = facultatif; C = conditionnel)
Information sur la maladie	
Code de diagnostic	O
Code de topographie	O
Code de morphologie	O
Version du code de topographie ou de morphologie	O
Stadification	O
Date du diagnostic initial	O
Information sur le médicament	
Identificateur du médicament ou Nom du médicament	L'un des 2 est obligatoire
Force du médicament	C
Forme posologique du médicament	C
Régime ou plan de traitement	F
Quantité délivrée sur ordonnance	O
Unité de mesure	F
Jours d'approvisionnement	F
Voie d'administration	F
Coût du médicament	F

Références

1. Institut canadien d'information sur la santé. [CIHI Reference Data Model Toolkit](#). 2016.
2. Statistique Canada. *Guide du système du Registre canadien du cancer — édition de 2015-2016*. 2015.
3. Action Cancer Ontario. *Data Book, 2016–2017*. 2016.
4. Institut canadien d'information sur la santé. [Manuel de saisie de l'information de la BDCP, 2016-2017](#). 2016.
5. International Union Against Cancer. [TNM Classification of Malignant Tumours, Fifth Edition](#). 1997.
6. Santé Canada. [Base de données sur les produits pharmaceutiques](#). Consulté le 22 janvier 2018.
7. Santé Canada. [Base de données sur les produits pharmaceutiques — terminologie](#). Consulté le 1^{er} septembre 2009.



ICIS Ottawa

495, chemin Richmond
Bureau 600
Ottawa (Ont.)
K2A 4H6
613-241-7860

ICIS Toronto

4110, rue Yonge
Bureau 300
Toronto (Ont.)
M2P 2B7
416-481-2002

ICIS Victoria

880, rue Douglas
Bureau 600
Victoria (C.-B.)
V8W 2B7
250-220-4100

ICIS Montréal

1010, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 602
Montréal (Qc)
H3A 2R7
514-842-2226

icis.ca

16992-0118

